

## Huile de vidange

Tout d'abord, il convient de rappeler que les huiles de vidanges sont un déchet dangereux pour vous et l'environnement. C'est pourquoi le rejet au milieu naturel des huiles usagées est strictement interdit. Tout contrevenant est passible d'une amende d'un montant minimum de 450€.

Les collectivités jouent un rôle primordial dans le processus la collecte auprès des particuliers. Avec plus de 3 500 points de collecte en déchèteries répartis sur l'ensemble du territoire, les particuliers peuvent se défaire de leurs huiles usagées dans les meilleures conditions.

## **Huiles de vidanges, adoptez les bons gestes**

Pour les particuliers qui effectuent leur vidange eux-mêmes, voici les bons gestes à adopter. Ces déchets sont dangereux, tenez vos enfants éloignés des huiles de vidange.

### **> Manipulation et stockage**

- Utilisez des gants en nitrile ou en latex pour vous protéger lors des manipulations.
- Ne mélangez jamais vos huiles de vidange à d'autres déchets (liquide de frein, liquide de refroidissement, carburant, huile de friture...), elles ne pourraient plus être recyclées.
- À la maison, stockez vos huiles de vidange "temporairement" dans des contenants étanches et fermés que vous maintiendrez propres en utilisant des chiffons ou du papier absorbant. Placez vos huiles de vidange sous abri (de préférence à l'intérieur) pour les tenir à l'écart des intempéries et de la pluie.

### **> Geste de tri**

- Direction la déchèterie pour vider votre huile de vidange dans la borne prévue à cet effet.

rgba(255,255,255,1)

## **Que deviennent vos huiles usagées une fois collectées en déchèterie ?**

Une fois déposées dans en déchèterie, vos huiles de vidange rejoignent des unités de traitement, en France principalement, où elles seront traitées industriellement de manière à les purifier. À l'issue du processus, l'huile retrouvera tout ou partie de ses caractéristiques initiales et pourra être réintroduite dans les formulations d'huile neuve.

Dans une moindre mesure, certaines huiles de vidange trop polluées pour être recyclées pourront être aussi valorisées comme combustible au sein de l'industrie (cimenteries, usines de fabrication de chaux...).

rgba(255,255,255,1)

## **Où les déposer ?**



[Les déchèteries](#)

## Eco-organisme partenaire

[Image](#)

[Logo cylevia](#)

rgba(255,255,255,1)